



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 septembre 2022

## Empire présente ses résultats pour le premier trimestre et l'exercice 2023

- Le résultat par action s'est établi à 0,71 \$, alors qu'il s'était établi à 0,70 \$ à l'exercice précédent
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 0,4 %
- Compte non tenu des ventes de carburant, la marge brute a augmenté de 63 points de base
- La stratégie du projet Horizon se poursuit comme prévu
- Le programme *Scène+* a été lancé au Canada atlantique en août 2022

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 6 août 2022. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 187,5 M\$ (0,71 \$ par action), en comparaison de 188,5 M\$ (0,70 \$ par action) l'an dernier.

« Nous commençons l'exercice 2023 en force et sommes convaincus que l'ensemble de nos activités continueront d'être portées par un dynamisme et une vigueur soutenus, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Nous sommes très heureux du récent lancement de notre programme de fidélisation *Scène+* au Canada atlantique, qui marque un excellent départ pour ce qui constituera un élément clé du succès de notre entreprise pour l'avenir. »

### PROJET HORIZON

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé le projet Horizon, une stratégie sur trois ans axée sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. Pour sa troisième et dernière année, la Société demeure en voie d'atteindre une augmentation supplémentaire cible de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à une croissance des parts de marché et à une discipline en matière de coûts et de marges. La Société s'attend à générer un taux de croissance moyen composé du résultat par action d'au moins 15 % pour la période de trois ans du projet Horizon.

Au cours de l'exercice 2022, des gains ont été obtenus grâce à la maximisation promotionnelle et à l'analyse des données, à l'expansion et à la rénovation continues du réseau de magasins, ainsi qu'à l'efficacité de l'approvisionnement stratégique. Les gains générés au cours des exercices 2021 et 2022 ont été en partie contrebalancés par l'investissement planifié dans le réseau de commerce électronique de la Société.

Ces initiatives continuent de générer des gains au cours de l'exercice 2023. Des gains supplémentaires sont attendus des initiatives stratégiques lancées plus récemment dans le cadre du projet Horizon, notamment le nouveau programme de fidélisation de la Société, *Scène+*. Le programme *Scène+* a été lancé avec succès au Canada atlantique en août 2022. D'autres lancements régionaux sont prévus dans le reste du Canada en 2022 et au début de 2023. Les initiatives du projet Horizon, qui sont axées sur la fidélisation, l'optimisation des magasins et l'expérience client, procureront d'importants avantages financiers au cours de l'exercice 2024 et au-delà.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		
	6 août 2022	31 juillet 2021	Variation en \$
Ventes	7 937,6 \$	7 626,0 \$	311,6 \$
Profit brut <sup>1)</sup>	1 977,9	1 912,2	65,7
Bénéfice d'exploitation	344,1	347,4	(3,3)
BAIIA <sup>1)</sup>	594,0	581,9	12,1
Bénéfice net <sup>2)</sup>	187,5	188,5	(1,0)

### Résultat par action, après dilution

RPA <sup>2)3)</sup>	0,71 \$	0,70 \$	0,01 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	263,0	268,1	
Dividende par action	0,165 \$	0,150 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les	
	6 août 2022	31 juillet 2021
Marge brute <sup>1)</sup>	24,9 %	25,1 %
Marge du BAIIA <sup>1)</sup>	7,5 %	7,6 %
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup>	3,3 %	(0,5) %
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	0,4 %	(2,2) %
Taux d'impôt effectif	25,6 %	24,5 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Résultat par action (« RPA »).

## Perspectives

La Société continue d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance et atteindre les objectifs de son projet Horizon malgré l'inflation plus élevée que la normale et les difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Le secteur continue de subir des pressions inflationnistes, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues et du carburant. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions vont durer, la Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux consommateurs.

Le secteur continue de connaître des difficultés au niveau de la chaîne d'approvisionnement en raison principalement des pénuries de main-d'œuvre. Même s'il est difficile d'estimer la durée de ces difficultés, la direction continue d'envisager le recours à d'autres sources d'approvisionnement si nécessaire, et elle ne s'attend pas à ce que cela ait des répercussions défavorables importantes sur la chaîne d'approvisionnement.

La Société prévoit que les ventes des magasins comparables afficheront une croissance au cours de l'exercice 2023. Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 0,4 %, alors qu'elles avaient diminué de 2,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,4 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022. Les marges continueront de refléter les avantages des initiatives du projet Horizon et des autres améliorations sur le plan de l'exploitation. Ces avantages pourraient être en partie contrebalancés par l'effet des variations dans la composition des ventes entre les bannières et l'incidence de la hausse des ventes de carburant.

La Société s'attend à une amélioration continue des résultats du centre de traitement des commandes de Voilà à Toronto, dans la mesure où les volumes augmentent et où l'efficacité s'améliore. Dans un même temps, Voilà engagera également des coûts supplémentaires à mesure que le centre de traitement des commandes de Montréal accroîtra ses activités et que les centres de traitement des commandes de Calgary et de Vancouver seront mis en service. L'intensification des activités du centre de traitement des commandes de Montréal devrait entraîner des coûts plus élevés au cours de la première moitié de l'exercice 2023, mais les résultats devraient connaître une amélioration pour le reste de l'exercice. Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur. La Société prévoit que l'exercice 2023 reflétera une dilution du bénéfice net de Voilà qui sera sensiblement la même que celle de l'exercice 2022.

La Société poursuit l'expansion de ses magasins à bas prix dans l'Ouest canadien, et il y a maintenant 41 magasins en activité. Les magasins récemment ouverts améliorent leur efficacité plus rapidement que les magasins qui ont été convertis initialement, car l'activité a atteint une masse critique dans chaque province. La Société prévoit ouvrir trois autres magasins en Alberta pour le reste de l'exercice 2023, pour un total de 44 magasins.

La direction prévoit toujours qu'elle atteindra les objectifs du projet Horizon et que des avantages connexes continueront de s'ajouter au cours de l'exercice 2024 et au-delà, y compris les initiatives lancées au cours de l'exercice 2023 qui sont axées sur la fidélisation, l'optimisation des magasins et l'expérience client.

## **Ventes**

Les ventes du trimestre clos le 6 août 2022 ont augmenté de 4,1 % en raison principalement de la hausse des ventes de carburant, de la hausse de l'inflation des prix des aliments et des avantages liés aux initiatives du projet Horizon, y compris l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien, en partie contrebalancés par l'incidence des restrictions liées au nouveau coronavirus (la « COVID-19 » ou « pandémie ») qui étaient en vigueur pendant une partie du premier trimestre de l'exercice précédent.

## **Profit brut**

Le profit brut a augmenté de 3,4 % pour le trimestre clos le 6 août 2022, en raison principalement des avantages liés aux initiatives du projet Horizon (notamment l'utilisation des outils de maximisation promotionnelle d'analytique avancée, Nos marques et l'expansion de FreshCo, de Voilà et de Farm Boy), en partie contrebalancés par l'effet des variations dans la composition des ventes attribuable au comportement d'achat des consommateurs.

La marge brute du trimestre a diminué légèrement pour s'établir à 24,9 %, comparativement à 25,1 % à l'exercice précédent. La marge brute a diminué en raison de l'effet de la hausse des ventes de carburant et de l'augmentation des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement, en partie contrebalancées par les avantages liés aux initiatives du projet Horizon et les variations dans la composition des ventes entre les bannières sans postes d'essence. Compte non tenu de l'incidence combinée de l'augmentation des ventes de carburant, la marge brute a été supérieure de 63 points de base à celle de l'exercice précédent.

## **Bénéfice d'exploitation**

Pour le trimestre clos le 6 août 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la hausse des frais de vente et charges administratives et de la baisse des autres produits, en partie contrebalancées par la hausse des ventes et de la marge brute. La diminution des autres produits s'explique par les revenus tirés de la résiliation de contrats de location au cours de l'exercice précédent. La hausse des frais de vente et charges administratives s'explique essentiellement par les investissements dans les initiatives liées au projet Horizon (notamment l'expansion de FreshCo, de Voilà et de Farm Boy), par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et par la hausse des coûts liés au calendrier des dépenses de marketing au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 6 août 2022, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie ») qui a découlé des améliorations au chapitre de l'exploitation, en partie contrebalancée par la baisse de la quote-part du bénéfice provenant de Genstar attribuable à l'augmentation des ventes d'immeubles au cours de l'exercice précédent.

## BAIIA

Pour le trimestre clos le 6 août 2022, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 594,0 M\$, comparativement à 581,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles). La marge du BAIIA a diminué légèrement, passant de 7,6 % à 7,5 %.

## Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,6 % pour le trimestre clos le 6 août 2022, contre 24,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement des différences entre les taux d'impôt des diverses entités. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des éléments de capital non imposables et des différences entre les taux d'impôt des diverses entités.

## Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les	
	6 août 2022	31 juillet 2021
Bénéfice net <sup>1)</sup>	187,5 \$	188,5 \$
RPA (après dilution)	0,71 \$	0,70 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	263,0	268,1

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

## Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 155,5 M\$ en dépenses d'investissement<sup>1)</sup> pour le trimestre clos le 6 août 2022 (147,0 M\$ en 2021), qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies analytiques avancées et d'autres systèmes technologiques, à l'expansion des magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et à la construction des centres de traitement des commandes Voilà.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

## Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	6 août 2022	31 juillet 2021	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	386,7 \$	424,6 \$	(37,9) \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup> et de la résiliation de contrats de location	2,7	10,4	(7,7)
Déduire : intérêts payés	(24,6)	(6,9)	(17,7)
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(163,9)	(104,5)	(59,4)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(169,6)	(215,0)	45,4
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	31,3 \$	108,6 \$	(77,3) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 6 août 2022 ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, et de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des flux de trésorerie liés aux dépenses d'investissement.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

### Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	6 août 2022	31 juillet 2021	
Ventes	7 937,6 \$	7 626,0 \$	311,6 \$
Profit brut	1 977,9	1 912,2	65,7
Bénéfice d'exploitation	330,9	337,3	(6,4)
BAIIA	580,7	571,7	9,0
Bénéfice net <sup>1)</sup>	178,3	179,5	(1,2)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

### Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	6 août 2022	31 juillet 2021	
FPI Crombie	12,7 \$	7,4 \$	5,3 \$
Genstar	1,1	5,9	(4,8)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(0,6)	(3,2)	2,6
	13,2 \$	10,1 \$	3,1 \$

Pour le trimestre clos le 6 août 2022, le bénéfice tiré des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie qui a découlé des améliorations au titre de l'exploitation, en partie contrebalancée par la baisse de la quote-part du bénéfice provenant de Genstar attribuable à l'augmentation des ventes d'immeubles au cours de l'exercice précédent.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	6 août 2022	7 mai 2022	31 juillet 2021
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 049,0 \$	4 991,5 \$	4 587,5 \$
Valeur comptable par action ordinaire <sup>1)</sup>	19,26 \$	18,82 \$	17,18 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	866,5 \$	1 176,7 \$	1 228,1 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 286,9 \$	6 285,4 \$	6 168,2 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total <sup>1)</sup>	58,6 %	59,9 %	61,7 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA <sup>1)2)</sup>	3,1 x	3,2 x	3,5 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts <sup>1)3)</sup>	8,5 x	8,3 x	8,1 x
BAIIA pour les quatre derniers trimestres	2 342,9 \$	2 330,8 \$	2 143,2 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	276,9 \$	279,7 \$	263,9 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,7 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	16 302,0 \$	16 593,6 \$	15 922,6 \$
Total des passifs financiers non courants	7 223,3 \$	7 220,0 \$	7 651,4 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Le calcul repose sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Le 11 juillet 2022, DBRS Morningstar (« DBRS ») a rehaussé la notation de Sobeys Inc. (« Sobeys »), la faisant passer de BBB (faible), tendance positive, à BBB, tendance stable. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 14 septembre 2022 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB	Stable
S&P Global	BBB-	Stable

Le rachat des billets de série 2013-2 à 4,70 % échéant le 8 août 2023, qui avait été annoncé au quatrième trimestre de l'exercice 2022, a été effectué le 2 juin 2022. Le paiement total du remboursement de 516,5 M\$ comprenait le solde total du capital restant de 500,0 M\$ ainsi que des intérêts courus et des frais de remboursement anticipé d'un montant de 16,5 M\$.

### DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

La Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,165 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 31 octobre 2022 aux actionnaires inscrits le 14 octobre 2022. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 juin 2021, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (« TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 8 468 408 actions de catégorie A représentant 5,0 % des 169 368 174 actions de catégorie A en circulation. Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, aux termes de cet avis, la Société a racheté 5 659 764 actions de catégorie A (6 063 806 au 1<sup>er</sup> juillet 2021) à un prix moyen pondéré de 39,11 \$ (38,00 \$ au 1<sup>er</sup> juillet 2021) pour une contrepartie totale de 221,3 M\$ (230,4 M\$ au 1<sup>er</sup> juillet 2021). L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A représentant 7,0 % du flottant des 150 258 764 actions de catégorie A en circulation au 17 juin 2022. Les achats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans le meilleur intérêt d'Empire et de ses actionnaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités prend fin le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées au cours du trimestre clos le 6 août 2022 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les	
	6 août 2022	31 juillet 2021
Nombre d'actions	1 803 247	3 271 082
Prix moyen pondéré par action	40,26 \$	39,74 \$
Contrepartie en trésorerie versée	72,6 \$	130,0 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 13 septembre 2022, la Société avait racheté 3 143 281 actions de catégorie A (3 349 282 au 7 septembre 2021) au prix moyen pondéré de 39,42 \$ (39,75 \$ au 7 septembre 2021) pour une contrepartie totale de 123,9 M\$ (133,1 M\$ au 7 septembre 2021).

## **Stratégie de la Société**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé le projet Horizon, une stratégie sur trois ans axée sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. Pour obtenir plus de précisions sur le projet Horizon, se reporter au rapport de gestion d'Empire pour le trimestre clos le 6 août 2022.

## **Mise à jour sur les activités**

### **Farm Boy**

L'acquisition de Farm Boy, le 10 décembre 2018, a permis d'ajouter 26 magasins au réseau de la Société en Ontario, et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). Au 14 septembre 2022, 44 magasins Farm Boy étaient ouverts et la Société prévoit ouvrir quatre autres magasins Farm Boy au cours de l'exercice 2023.

### **FreshCo**

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo. La Société a ouvert un magasin FreshCo en Alberta au cours du premier trimestre de l'exercice 2023. La Société compte avoir 44 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien d'ici la fin de l'exercice 2023. Trois magasins doivent ouvrir leurs portes en Alberta au cours de l'exercice 2023.

### **Voilà**

Au cours de l'exercice 2021, la Société a présenté Voilà, sa nouvelle plateforme de commerce électronique, qui représente l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne au Canada. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado Group plc (« Ocado ») à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes directement aux domiciles des clients.

La Société exploitera quatre centres de traitement des commandes au Canada. Avec ces quatre centres de traitement des commandes, les installations de transbordement sous-jacentes ainsi que le service de cueillette à l'extérieur du magasin, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens. Le premier centre de traitement des commandes de Toronto, en Ontario, a commencé à livrer à ses clients le 22 juin 2020 et fonctionne avec succès depuis plus de deux ans.

Le deuxième centre de traitement des commandes à Montréal a commencé les livraisons aux clients le 7 mars 2022, en amorçant une transition progressive pour les clients, de IGA.net vers Voilà par IGA. Le déploiement s'est achevé au premier trimestre de l'exercice 2023, et Voilà par IGA dessert désormais plus de 100 municipalités, de Gatineau à Québec en passant par Montréal. Le centre de traitement des commandes de Montréal progresse bien, enregistrant une augmentation du volume de commandes hebdomadaires et d'excellents résultats en matière d'expérience client, notamment en ce qui concerne le traitement et la livraison dans les délais prévus.

Le FPI Crombie a terminé la construction du bâtiment du troisième centre de traitement des commandes de Voilà à Calgary et l'a remis à Ocado pour la construction des installations internes. Le centre de traitement des commandes servira la majeure partie de l'Alberta, et les livraisons devraient commencer au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.

Le 7 février 2022, la Société a annoncé que son quatrième centre de traitement des commandes sera situé à Vancouver et qu'il servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de l'année civile 2025.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui est actuellement offert à des clients dans 98 magasins du Canada atlantique, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La solution retenue pour le service de cueillette à l'extérieur du magasin repose sur la technologie d'Ocado et est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore, ou ne compteront pas, de centre de traitement des commandes en activité dans leur région.

Le taux de croissance des ventes aura surtout une incidence sur le bénéfice futur de Voilà. Voilà continue de réaliser des ventes élevées sur le marché. Toutefois, au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, alors que les restrictions se sont assouplies et que les mesures de confinement ont été levées par rapport à l'exercice précédent, les ventes globales du secteur du commerce électronique ont été plus faibles que prévu. La direction s'attend à ce que la dilution du bénéfice net de Voilà pour l'exercice 2023 soit sensiblement la même que celle de l'exercice 2022.

Les quatre plateformes de commerce électronique de la Société ont vu leur chiffre d'affaires combiné diminuer de 21 % au premier trimestre de l'exercice 2023. La diminution s'explique essentiellement par l'augmentation du volume des ventes au cours de l'exercice précédent pendant les fermetures liées à la COVID-19.

### **Longo's**

Le 10 mai 2021, la Société a acquis, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, 51 % de Longo's, un réseau familial d'épiceries spécialisées implanté depuis longtemps dans la RGT, ainsi que les activités de commerce électronique de Grocery Gateway. Le prix de la transaction s'est chiffré à 660,6 M\$. Pour obtenir plus de précisions, se reporter au rapport de gestion d'Empire pour le premier trimestre clos le 6 août 2022.

### **Coûts liés à la fermeture et à la conversion de magasins et aux résiliations de contrats de location**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société a comptabilisé des coûts de fermeture et de conversion de 1,0 M\$ liés à la conversion des magasins à la bannière FreshCo (6,3 M\$ en 2022).

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la Société a conclu des transactions de résiliation de bail, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'autres produits de 11,6 M\$.

### **Rapport sur le développement durable**

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a 115 ans.

La Société a publié en juillet 2022 son Rapport sur le développement durable 2022, qui fixe des cibles de réduction des émissions audacieuses et fondées sur la science afin de soutenir la transition du Canada vers une économie à faible émission de carbone. Il s'agit d'une avancée significative dans le plan de la Société pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques et de l'étape la plus récente dans ses démarches d'engagement et d'investissement dans le développement durable. Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable dans la pratique de la gouvernance d'entreprise, la Société lancera un nouveau Conseil de développement durable (le « conseil ») au cours de l'exercice 2023. En parallèle avec les cibles fondées sur la science de la Société (qui sont validées par l'initiative Science-based targets), le conseil assurera une comptabilisation précise des émissions de carbone pour le suivi interne et les rapports externes.

La Société se concentre sur plusieurs initiatives dans le cadre de sa démarche ESG continue, notamment l'élimination du plastique de ses activités, particulièrement le plastique évitable et difficile à recycler, l'intensification de ses efforts pour cultiver un environnement juste, équitable et inclusif pour tous et l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance au sein de la Société.

## Renseignements prospectifs

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière et les avantages financiers du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien les initiatives et les répercussions des pressions inflationnistes;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macro-économique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les pénuries de main-d'œuvre n'auront pas d'autre incidence importante sur les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement, lesquelles pourraient être touchées par la disponibilité de main-d'œuvre;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle enregistrera une croissance des ventes des magasins comparables pour l'exercice 2023, sur lesquelles les répercussions des pressions inflationnistes sur le comportement d'achat des consommateurs pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant la dilution du bénéfice net pour le programme Voilà pour l'exercice 2023, sur laquelle les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients et la performance de son fournisseur de technologie, Ocado, pourraient avoir des répercussions;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction, sur lesquels les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement de futurs centres de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

## MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR incluses dans le présent communiqué sont définies par Empire comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière, exclusion faite des ventes de carburant des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les	
	6 août 2022	31 juillet 2021
Bénéfice net	208,3 \$	211,9 \$
Charge d'impôt sur le résultat	71,8	68,7
Charges financières, montant net	64,0	66,8
Bénéfice d'exploitation	344,1	347,4
Amortissement des immobilisations corporelles	224,9	213,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	25,0	21,0
<b>BAIIA</b>	<b>594,0 \$</b>	<b>581,9 \$</b>

- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 6 août 2022, au 7 mai 2022 et au 31 juillet 2021 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	6 août 2022	7 mai 2022	31 juillet 2021
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 049,0 \$	4 991,5 \$	4 587,5 \$
Actions en circulation (de base)	262,2	265,2	267,0
Valeur comptable par action ordinaire	19,26 \$	18,82 \$	17,18 \$

- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 6 août 2022, au 7 mai 2022 et au 31 juillet 2021, respectivement :

(en millions de dollars)	6 août 2022	7 mai 2022	31 juillet 2021
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	283,0 \$	581,0 \$	101,1 \$
Dette à long terme	583,5	595,7	1 127,0
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	519,6	509,5	560,6
Obligations locatives à long terme	5 767,3	5 775,9	5 607,6
Dette consolidée	7 153,4	7 462,1	7 396,3
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 049,0	4 991,5	4 587,5
Capital total	12 202,4 \$	12 453,6 \$	11 983,8 \$

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les	
	6 août 2022	31 juillet 2021
Charges financières, montant net	64,0 \$	66,8 \$
Ajouter : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	1,3	1,9
Déduire : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(1,7)	(1,9)
Déduire : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,4)	(0,8)
Charge d'intérêts	63,2 \$	66,0 \$

Pour obtenir une description détaillée des mesures et des données non conformes aux PCGR utilisées par Empire, se reporter à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion d'Empire pour le premier trimestre clos le 6 août 2022 qui peut être consulté sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), rubrique qui est intégrée par renvoi au présent communiqué de presse.

## RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 15 septembre 2022, à compter de 13 h (HNE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2023. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1 888 390-0546 à l'extérieur de Toronto ou le 416 764-8688 dans la région de Toronto. Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca).

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 29 septembre 2022, en composant le 1 888 390-0541 et en entrant le code d'accès 526605. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

## À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annualisé d'environ 30,5 G\$ et à des actifs de 16,3 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 130 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca), ou le site Web de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

### **Relations avec les médias**

Karen White-Boswell  
Directrice,  
Communications externes  
Sobeys Inc.  
(416) 779-2319

### **Relations avec les investisseurs**

Katie Brine  
Vice-présidente, trésorerie,  
relations avec les investisseurs et rapports ESG  
Sobeys Inc.  
(905) 238-7124, poste 2092